

Demande de remise

Nous vous prions de répondre à toutes les questions ci-dessous conformément à la vérité. Merci.

Requérant-e

Nom

Prénom

Date de naissance

N° GCP

Objet de la demande

Impôts cantonal, communal et paroissial Impôt fédéral direct

Année

Commune de taxation

Numéro de la commune

Autre, veuillez indiquer la base de notre créance

Bordereau du

Bordereau du



**Prière de déposer
votre demande auprès
de votre commune
de taxation.**



Probabilité d'admission de votre demande de remise



Si vous devez répondre par l'affirmative à l'une des questions ci-dessous, vous ne pourrez en principe pas bénéficier d'une remise.

Seules les **créances exécutoires** peuvent faire l'objet d'une demande de remise. Cochez la case qui convient.

1. Avez-vous été taxé-e par appréciation l'année pour laquelle vous demandez une remise parce que vous avez **contrevenu à vos obligations de collaborer** (exemple: défaut de production de la déclaration d'impôt ou de justificatifs demandés)? oui non
2. Au moment de la facturation (bordereaux de tranches inclus), disposiez-vous de **ressources financières** suffisantes de sorte que vous auriez pu payer les sommes dues ou constituer des réserves? oui non
3. Avez-vous **d'autres créanciers** qui n'abandonnent pas leur(s) créance(s) contre vous? oui non
4. Avez-vous **remboursé d'autres créanciers** depuis la facturation (bordereaux de tranches inclus)? oui non
5. Avez-vous de la **fortune** (comptes d'épargne, titres, assurances-vie, immeubles, successions indivises, etc.) supérieure à la dette dont vous demandez la remise? oui non
6. Si vous restreigniez votre train de vie au **minimum vital selon le droit de la poursuite**, pourriez-vous verser des mensualités qui vous permettent de régler la dette dont vous demandez la remise dans un futur proche (le revenu est calculé en tenant également compte des revenus non imposables comme les prestations complémentaires et les prestations de l'aide sociale)? oui non
7. Avez-vous déjà reçu un commandement de payer la dette dont vous demandez la remise? oui non

Frais

La procédure de remise est en général gratuite. Les frais peuvent toutefois être mis à votre charge si votre demande s'avère manifestement infondée.

C'est notamment le cas lorsque vous avez répondu par l'affirmative à l'une au moins des questions ci-dessus.

Autres informations sur le requérant ou la requérante

Rue/n°

NPA/domicile

Tél. personnel

Tél. professionnel/portable

E-mail

Activité lucrative

Vous

Votre conjoint-e

Profession

Employeur

Lieu de travail

Taux d'activité en %

Situation familiale

Etat civil

célibataire

marié-e

divorcé-e

séparé-e

veuf/veuve

depuis le

Enfants vivant sous votre toit

Nombre

Année(s) de naissance

Autres personnes vivant sous votre toit

Nombre

Représentant-e

Nom /raison sociale

Adresse

NPA/domicile

Tél. professionnel/portable

E-mail

Joindre la procuration

Motivation

Veillez énumérer les motifs de votre demande de remise et indiquer en tout cas votre budget mensuel actuel en complétant la page suivante.

Les demandes de remise non motivées sont irrecevables.

Annexes

Vous devez joindre en tout cas les documents/copies demandés dans le budget mensuel actuel. Toute demande incomplète ou entachée d'erreurs vous sera renvoyée afin que vous la complétiez.

Joindre les copies des justificatifs

Budget mensuel actuel

Revenus

d'une activité lucrative indépendante

Vous		CHF	Bénéfice net Joindre copie du dernier compte de clôture
Votre conjoint-e		CHF	

d'une activité lucrative dépendante

Vous		CHF	Salaire net Joindre copies des décomptes salaire
Votre conjoint-e		CHF	

13° salaire

Vous	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui, chaque mois	<input type="checkbox"/> oui, versement en	
Votre conjoint-e	<input type="checkbox"/> non	<input type="checkbox"/> oui, chaque mois	<input type="checkbox"/> oui, versement en	

d'une activité accessoire

Vous		CHF	Joindre copies des décomptes salaire
Votre conjoint-e		CHF	
> Assurance chômage		CHF	Joindre copie du décompte de l'assurance-chômage
> Indemnité journalière maladie		CHF	
> Pension alimentaire des enfants		CHF	Joindre copie de la convention de séparation/divorce
> Pension alimentaire		CHF	
> Pension, rente		CHF	Joindre copie de la dernière décision de rentes
> Rente AVS, AI		CHF	
> Prestation complémentaire		CHF	
> Allocation pour impotent, allocation selon décret		CHF	
> Prestation de l'aide sociale		CHF	
> Autres revenus		CHF	ex.: rendement de titres
Total des revenus mensuels		CHF	

Dépenses

> Loyer/intérêts hypothécaires		CHF	Joindre copie du bail à loyer ou du décompte des intérêts
> Charges locatives		CHF	
> Caisse maladie (après déduction de la réduction des primes)		CHF	Joindre copie de la police
> Assurances		CHF	
> Repas devant être pris à l'extérieur		CHF	
> Frais de déplacement		CHF	
> Pension alimentaire des enfants		CHF	Joindre copie de la convention de séparation/divorce
> Pension alimentaire		CHF	
> Remboursements emprunt/dettes		CHF	Joindre copies des contrats
> Leasing		CHF	
>		CHF	
> Personne seule	1 200	CHF	Montant de base des frais d'entretien courant (d'après les normes du droit de la poursuite)
> Parent isolé	1 350	CHF	
> Epoux/partenaires enregistrés	1 700	CHF	
> Concubins, chacun	850	CHF	
> Par enfant jusqu'à 10 ans	400	CHF	
> Par enfant de plus de 10 ans	600	CHF	
Total des dépenses mensuelles		CHF	
Montant disponible/découvert mensuel		CHF	

Emprunts/dettes

Noms des créanciers

		CHF	Joindre copies des contrats
		CHF	
		CHF	
		CHF	
		CHF	

Exactitude

J'atteste que mes indications sont complètes et exactes et je prends acte du fait que je peux être poursuivi-e pénalement si je fais de fausses déclarations.

Lieu/date

Signature

Bases légales

- Article 240 de la loi du 21 mai 2000 sur les impôts du canton de Berne (LI; modifications incluses)
 - Article 21 de la loi du 16 mars 1994 sur les impôts paroissiaux (LIP; modifications incluses)
 - Article 167 de la loi fédérale du 14 décembre 1990 sur l'impôt fédéral direct (LIFD; modifications incluses)
 - Articles 35 à 53 de l'ordonnance du 18 octobre 2000 sur la perception des redevances et autres créances transmises
- à l'encaissement, sur les facilités de paiement, sur la remise, sur les éliminations de créances irrécouvrables ainsi que sur les intérêts que portent les créances à recouvrer (ordonnance sur la perception, OPER; modifications incluses)
- Ordonnance du Département fédéral des finances (DFF) du 19 décembre 1994 concernant le traitement des demandes de remise de l'impôt fédéral direct (modifications incluses)

Cette partie est réservée à l'administration, prière de ne rien inscrire.

Décision de la commune

- Remise totale
- Réduction de _____ CHF
- Remise du solde
- Se rallie à la décision du canton
- Rejet de la demande conformément à l'article _____ LI

Sauf indication contraire, la décision de la commune s'applique aussi à la taxe d'exemption du service actif dans le corps des sapeurs-pompiers.

Procuration (si case cochée)

- La commune délègue ses compétences à l'Intendance des impôts du canton de Berne pour la représenter devant l'instance judiciaire saisie de la décision sur remise, si sa décision est identique à celle du canton.

Remarques

Lieu/date

Tampon/
signature

Remarques de l'autorité de remise

Lieu/date

Tampon/
signature

Demande transmise le